

Avant-projet de loi d'orientation pour l'aménagement durable du territoire

SOMMAIRE	
	Page
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 9 juillet 1998	1
I. ANALYSE GÉNÉRALE	2
1. Contexte général de l'aménagement du territoire	2
2. Des orientations générales et des objectifs nationaux	3
3. Des orientations de la loi d'orientation	4
4. Mise en œuvre de la loi d'orientation	5
5. L'importance de la fraction conclusive	6
II. ANALYSE DES ARTICLES L'AVANT-PROJET DE LOI	10
III. CONCLUSIONS	16
ANNEXES	17
ANNEXE I	17
ANNEXE II	17

Type de saisine :
Saisine gouvernementale
Type de texte :
Avis

Ensemble de préconisations élaboré par une formation de travail et voté en plénière

DDA
Adopté le : 08/07/1998
Mandature :
1994-1999
Rapporteur :
Bury Jean-Claude
[Télécharger le texte](#)

Présentation
COUV

La politique française d'aménagement du territoire arrive à un tournant. Le Gouvernement se propose de réviser la loi existante, en opérant un rééquilibrage entre espaces urbains et espaces ruraux et en introduisant la notion de développement durable. Le Conseil économique et social émet un avis sur l'avant-projet de loi qui lui a été soumis.

Descripteur Eurovoc :
développement durable, aménagement du territoire, habitat rural, habitat urbain, développement régional, France
[Librairie en ligne de la Documentation Française](#)

© - copyright CESE - Avril 2024